Table des matières

AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION	3
I. LA DÉFINITION DU GROUPE VISÉ	7
1. La déficience mentale	7
A. Définition	7
(i) Intelligence sous la normale(ii) Capacité d'adaptation du	9
comportement	10 11
B. Causes de la déficience mentale	12
(i) Facteurs bio-médicaux	13
l'environnement	13
C. Fréquence de la déficience mentale	14
2. La maladie mentale	18
A. Le modèle médical	19
B. Le modèle du développement social	20
C. Le modèle de la déviance	20
II. LA PROBLÉMATIQUE DE LA STÉRILISATION	25
1. Arguments en faveur de la stérilisation	
non consensuelle	25
A. Avantages pour la société et l'État	26
(i) L'eugénisme	26
les lois de stérilisation eugénique en Alberta et en Colombie-Britannique	29

		(iii) La réduction du fardeau	
		économique de dépendance	32
	В.	Avantages pour les handicapés eux-mêmes	34
		(i) Motifs thérapeutiques	34
		(ii) L'inaptitude à devenir mère ou père	34
		(iii) L'incapacité financière	36 37
	C.		37
•			37
2.		s dangers de la stérilisation non sensuelle	38
	Α.	La fausseté de l'argument génétique	39
	В.		
		Les conséquences socio-politiques	45
	C.	Les effets psychologiques de la stérilisation	54
	D.	Les contraventions aux droits	<i>3</i> ,
		de l'homme	57
Ш.	rtc	ALITÉ ET JUSTIFICATION DE LA	
		RILISATION	63
1.		a légalité de la stérilisation en tant	
	qu	e pratique médicale	63
2.	. La	a légitimité de l'intervention étatique	66
3.	. Le	es problèmes causés par l'intervention	
	éta	atique	70
	Α.	La responsabilité sociale	70
	В.	L'attribution du pouvoir de décision	71
4.	. La	présomption d'une différence	
		alitative chez les personnes souffrant	
	ď'n	un handicap mental	73
5.		nature restrictive d'une politique de	
	stē	rilisation	7 7
IV.	LE F	ROBLÈME DU CONSENTEMENT	83
1.	Le	consentement personnel	84
2	Le	consentement d'un tiers	85

V. L	ES MODÈLES LÉGISLATIFS POSSIBLES .	93
1.	La loi du Montana	93
2.	L'ordonnance de la Cour fédérale de l'Alabama	94
3.	Les règlements du Department of Health, Education and Welfare des États-Unis	96
4.	La proposition de Bernard Green et de Rena Paul	96
5.	Le modèle de l'Association for Voluntary Sterilization	98
6.	La Loi de la Nouvelle-Zélande	101
7.	La déclaration de l'American Association on Mental Deficiency	103
8.	Les recommandations de l'Ontario Association for the Mentally Retarded	105
9.	Les recommandations de la British Columbia Association for the Mentally Retarded	107
10.	L'avis de l'Association canadienne de protection médicale	108
11.	Les suggestions de Donald Zarfas	109
12.	La résolution de l'Association médicale canadienne	110
13.	La résolution de la British Columbia Medical Association	111
14.	Les principes directeurs de l'Ontario Medical Association	111
VI. R	ECOMMANDATIONS	113
1.	La preuve de l'incapacité	116
2.	La décision de stériliser	118
VII. R	RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS	123
VIII. C	CONCLUSION	129
NOTES	···········	131